

# DECLARATION DE PAIX

6 août 2005

Ce 6 août, qui marque le sixantième anniversaire du bombardement atomique, est un moment de communion dans la douleur où, transcendant la frontière entre la vie et la mort, les plus de trois cents mille victimes de la bombe atomique et ceux qui sont restés derrière se souviennent de ce jour. C'est également le moment d'une reprise de flambeau, d'une prise de conscience et d'une prise de responsabilité ; c'est-à-dire le moment où l'on hérite de l'engagement des hibakusha d'abolir les armes nucléaires et d'instaurer la paix véritable sur Terre, où l'on s'éveille à ses responsabilités individuelles et où l'on s'engage à agir. Cet engagement neuf, bâti sur le désir de toutes les victimes des guerres et celui des millions de personnes à travers le monde qui partagent ce moment, crée une harmonie qui enveloppe notre planète.

A la clé de cette harmonie, la volonté des hibakusha « Que plus personne ne souffre ce que nous avons souffert » de même que le « Tu ne tueras point », pierre angulaire de toutes les religions et les lois humaines. Notre devoir sacré envers les générations futures est d'instaurer cet axiome et, plus spécialement, son corollaire « Tu ne tueras point d'enfants », en tant que première priorité pour tous les humains, toutes nations et religions confondues. La Cour internationale de justice, dans l'avis consultatif qu'elle a émis il y a neuf ans, a marqué un pas décisif dans ce sens et la Constitution japonaise, qui adopte cet axiome en tant que volonté souveraine de la nation, pourrait servir de fanal au monde en ce XXIème siècle.

Malheureusement, la Conférence de révision du traité de non-prolifération des armes nucléaires qui s'est tenue en mai dernier a fait clairement apparaître que les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord et quelques autres états désirant posséder un arsenal nucléaire font fi de l'opinion de la majorité des peuples et des gouvernements du monde, menaçant par là la survie de l'humanité.

En faisant leur le dogme qui dit que « la force prime le droit », ces pays ont formé leur propre « club nucléaire » dont la condition d'admission est d'être en possession d'armes nucléaires et ils ne cessent de nous marteler, à travers les médias, que « les armes nucléaires nous protègent ». Ne disposant pas de moyens de réfuter cet argument, nombreux sont ceux qui, à travers le monde, ont fini par se dire qu'ils ne peuvent rien y faire. Et aux Nations Unies, les membres du club nucléaire usent de leur droit de veto pour passer outre à l'avis de la majorité des membres et poursuivre leurs objectifs égocentriques.

Pour sortir de cette situation, la Conférence mondiale des maires pour la paix, qui compte plus de 1080 villes membres, tient actuellement sa sixième assemblée générale à Hiroshima où est à l'ordre du jour la révision de la campagne d'urgence pour l'abolition des armes nucléaires lancée voilà maintenant deux ans. L'objectif premier est de façonner un plan d'action qui agrandira le cercle de coopération avec la Conférence des maires étatsuniens, le Parlement européen, l'Internationale des médecins contre la guerre nucléaire et autres ONG, organismes et individus à travers le monde et qui encouragera tous les hommes de la planète à prendre conscience de leurs responsabilités avec un sentiment d'urgence « comme si l'avenir du monde entier reposait sur leurs épaules » et à se réengager forts d'une nouvelle certitude dans la lutte pour l'abolition des armes nucléaires.

Comme premier pas, nous proposons, afin que la volonté de la majorité soit reflété aux Nations Unies, que la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations-Unies, qui se réunira en octobre, forme un comité spécial chargé de délibérer sur l'instauration et le maintien d'un monde sans armes nucléaires. La création d'un tel comité est en effet nécessaire en raison du double échec de la Conférence sur le désarmement de Genève et de la Conférence de révision du traité de non-prolifération de New-York, échecs dus à la « règle de l'unanimité » qui concède le droit de veto à tous les pays.

Comme second pas, nous prévoyons que l'Assemblée générale, agissant sur les recommandations de ce comité spécial, adoptera d'ici 2010 les mesures spécifiques conduisant à la suppression des armes nucléaires d'ici 2020.

Dans l'attente de ces mesures, nous déclarons les 369 jours à compter d'aujourd'hui jusqu'au 9 août 2006 « l'année de reprise de flambeau, de prise de conscience et de prise de responsabilité ». Tout au long de cette année, la Conférence mondiale des maires pour la paix, de concert avec les nations, les ONG et l'imposante majorité des peuples du monde, lancera toute une série de campagnes pour l'abolition des armes nucléaires dans nombre de villes à travers le monde entier.

Nous attendons du gouvernement japonais qu'il écoute la voix des villes du monde et travaille activement dans le cadre de la Première Commission et de l'Assemblée générale pour permettre l'abolition des armes nucléaires en application du principe démocratique de la majorité. Nous demandons également au gouvernement japonais qu'il apporte une aide humanitaire et chaleureuse appropriée aux besoins des hibakusha vieillissants, y compris ceux vivant à l'étranger et ceux qui furent exposés aux pluies noires.

En ce sixantième anniversaire du bombardement atomique, nous voudrions reconforter toutes les victimes disparues en leur offrant humblement notre promesse que plus jamais la même horreur ne se répétera.

« Reposez en paix, il n'y aura plus jamais de Hiroshima. »

Tadatoshi AKIBA  
Maire de la ville de Hiroshima

Traduction faite par Japan Convention Services, Inc.